

# neodisher 82

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
11.10.2021

Date d'impression  
23.01.23

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

neodisher 82

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse:

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG  
Mühlenhagen 85  
D-20539 Hamburg  
No. de téléphone +49 40 789 60 0  
No. Fax +49 40 789 60 120  
www.drweigert.com

#### Adresse email de la personne responsable pour cette FDS:

sida@drweigert.de

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA téléphone : +33 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers \*\*\*

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Met. Corr. 1	H290
Skin Corr. 1A	H314
Eye Dam. 1	H318
STOT SE 3	H335

\*  
\*  
\*

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.  
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

#### Pictogrammes de danger



# neodisher 82

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
11.10.2021

Date d'impression  
23.01.23

## Mention d'avertissement

Danger

## Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

## Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
Eliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité.

## composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient \*\*\* percarbonates de sodium; hydroxyde de sodium; métasilicate de disodium

## 2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants \*\*\*

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux \*\*\*

##### métasilicate de disodium pentahydraté

No. CAS	10213-79-3			
No. EINECS	229-912-9			
Numéro d'enregistrement	01-2119449811-37			
Concentration	>= 25	<	50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Skin Corr. 1B		H314	
	STOT SE 3		H335	
	Eye Dam. 1		H318	
	Met. Corr. 1		H290	

##### hydroxyde de sodium

No. CAS	1310-73-2			
No. EINECS	215-185-5			
Numéro d'enregistrement	01-2119457892-27			
Concentration	>= 10	<	25	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Met. Corr. 1		H290	
	Skin Corr. 1A		H314	

# neodisher 82

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
11.10.2021

Date d'impression  
23.01.23

Eye Dam. 1 H318

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319	>= 0,5 < 2 %
Skin Corr. 1A	H314	>= 5 %
Skin Corr. 1B	H314	>= 2 < 5 %
Skin Irrit. 2	H315	>= 0,5 < 2 %

## percarbonates de sodium

No. CAS 15630-89-4  
No. EINECS 239-707-6  
Numéro 01-2119457268-30

d'enregistrement

Concentration >= 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Ox. Sol. 3	H272
Acute Tox. 4	H302
Eye Dam. 1	H318

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1	H318	>= 25 %
Eye Irrit. 2	H319	>= 7,5 < 25 %

## carbonate de sodium

No. CAS 497-19-8  
No. EINECS 207-838-8  
Numéro 01-2119485498-19

d'enregistrement

Concentration >= 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319
--------------	------

## Autres ingrédients

### paraffine liquide

No. CAS 8042-47-5  
No. EINECS 232-455-8  
Numéro 01-2119487078-27

d'enregistrement

Concentration >= 1 < 10 %

Le renvoi: [3]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1	H304
-------------	------

### Notent

[3] Substance à limites d'exposition professionnelle

### Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

#### En cas d'inhalation

# neodisher 82

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
11.10.2021

Date d'impression  
23.01.23

Assurer un apport d'air frais. Après inhalation massive de poussières, appeler aussitôt un médecin.

## En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Conduire chez le médecin.

## En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

## En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir.

## Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

#### Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

#### Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Rabattre la poussière par pulvérisation d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

# neodisher 82

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
11.10.2021

Date d'impression  
23.01.23

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation et le dépôt de poussières. Conserver le récipient bien fermé.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Température de stockage recommandée

Valeur > 0 < 25 °C

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

#### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 8B Matières dangereuses non combustibles corrosives

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

##### hydroxyde de sodium soude caustique

Liste VLEP  
Valeur 2 mg/m<sup>3</sup>

Remarque: FT: 20

#### Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

#### Protection respiratoire - Note

En cas de pulvérisation, porter un appareil de protection respiratoire. Filtre à particules P2

#### Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques  
Utilisation Contact permanent avec les mains  
Matériau approprié néoprène  
Épaisseur du gant >= 0,65 mm  
Temps de pénétration > 480 min  
Matériau approprié butyle  
Épaisseur du gant >= 0,7 mm  
Temps de pénétration > 480 min  
Matériau approprié nitrile

# neodisher 82

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
11.10.2021

Date d'impression  
23.01.23

Épaisseur du gant >= 0,4 mm  
Temps de pénétration > 480 min  
Utilisation Contact de courte durée avec les mains  
Matériau approprié nitrile  
Épaisseur du gant >= 0,11 mm  
La protection des mains doit se conformer EN ISO 374.

## Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

## Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État de la matière** solide  
**Couleur** blanc  
**Odeur** caractéristique

**Point de fusion**  
Remarque non déterminé

**Point de congélation**  
Remarque non déterminé

**Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**  
Remarque non déterminé

**inflammabilité**  
évaluation Non applicable

**Limite inférieure et supérieure d'explosion**  
Remarque Non applicable

**Point d'éclair**  
Remarque Non applicable

**Température d'inflammabilité**  
Remarque Non applicable

**température de décomposition**  
Remarque  
Remarque non déterminé

**valeur pH**  
Valeur env. 14  
Concentration/H<sub>2</sub>O 10 %  
température 20 °C

**Viscosité**  
Remarque Non applicable

**solubilité(s)**  
Remarque non déterminé

**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**  
Remarque non déterminé

**Pression de vapeur**  
Remarque non déterminé

**Densité et/ou densité relative**  
Remarque non déterminé

# neodisher 82

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
11.10.2021

Date d'impression  
23.01.23

## Densité de vapeur relative

Remarque non déterminé

## 9.2. Autres informations

### La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

### Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

### Hydrosolubilité

Remarque soluble

### propriétés explosives

évaluation non

### Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

### Masse volumique apparente

Valeur env. 1150 à 1200 kg/m<sup>3</sup>

### Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.5. Matières incompatibles

Réaction fortement exothermique avec les acides. Corrode l'aluminium.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë par voie orale

ATE > 2000 mg/kg  
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)  
Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

##### percarbonates de sodium

Espèces rat  
DL50 1034 mg/kg  
méthode Valeur de littérature

# neodisher 82

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
11.10.2021

Date d'impression  
23.01.23

## métasilicate de disodium pentahydraté

Espèces rat  
DL50 1150 à 1350 mg/kg

## carbonate de sodium

Espèces rat  
DL50 2800 mg/kg

### Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

#### percarbonates de sodium

Espèces lapin  
DL50 > 2000 mg/kg  
méthode OCDE 402

#### carbonate de sodium

Espèces lapin  
DL50 > 2000 mg/kg

### Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

#### carbonate de sodium

Espèces souris  
CL 50 1,2 mg/l  
Durée d'exposition 2 h

#### carbonate de sodium

Espèces rat  
CL 50 2,3 mg/l  
Durée d'exposition 2 h

### Corrosion/irritation cutanée

évaluation Fortement corrosif  
Remarque Les critères de classification sont remplis.

### lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation Fortement corrosif  
Remarque Les critères de classification sont remplis.

### sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# neodisher 82

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
11.10.2021

Date d'impression  
23.01.23

pas remplis.

## toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

### Exposition unique

Remarque Les critères de classification sont remplis.  
évaluation Peut irriter les voies respiratoires.

### exposition répétée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

### Expériences issues de la pratique

L'inhalation de poussières peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

### Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Indications générales

non déterminé

#### Toxicité pour les poissons (Composants)

##### percarbonates de sodium

Espèces	Pimephales promelas	
CL 50	70,7	mg/l
Durée d'exposition	96	h

##### métasilicate de disodium pentahydraté

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)	
CL 50	210	mg/l
Durée d'exposition	96	h

##### hydroxyde de sodium soude caustique

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	
CL 50	45,4	mg/l
Durée d'exposition	96	h

##### carbonate de sodium

Espèces	Lepomis macrochirus	
CL 50	300	mg/l
Durée d'exposition	96	h

#### Toxicité pour les daphnies (Composants)

##### percarbonates de sodium

Espèces	Daphnia pulex	
CE50	4,9	mg/l
Durée d'exposition	48	h

##### percarbonates de sodium

Espèces	Daphnia pulex
---------	---------------

# neodisher 82

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
11.10.2021

Date d'impression  
23.01.23

NOEC 2 mg/l

Durée d'exposition 48 h

## métasilicate de disodium pentahydraté

Espèces Daphnia magna

CE50 1700 mg/l

Durée d'exposition 48 h

## hydroxyde de sodium soude caustique

Espèces Daphnia magna

CE50 > 100 mg/l

Durée d'exposition 48 h

## carbonate de sodium

Espèces Ceriodaphnia spec

CE50 200 à 227 mg/l

Durée d'exposition 48 h

## Toxicité pour les bactéries (Composants)

### percarbonates de sodium

Espèces boue activée

CE50 466 mg/l

Durée d'exposition 30 min

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Indications générales

non déterminé

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### Indications générales

non déterminé

### Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

## 12.4. Mobilité dans le sol

### Indications générales

non déterminé

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

### Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

## 12.7. Autres effets néfastes

### Indications générales

non déterminé

### Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

# neodisher 82

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
11.10.2021

Date d'impression  
23.01.23

## Déchets de résidus

Code de déchets CEE 18 01 06\* produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

Code de déchets CEE 20 01 29\* détergents contenant des substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

## Emballages contaminés

Code de déchets CEE 15 01 02 emballages en matières plastiques

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Code de déchets CEE 15 01 10\* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
Code IMDG «groupes de séparation»		18 Alcalis	
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1759	1759	1759
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	SOLIDE CORROSIF, N.S.A. (hydroxyde de sodium, métasilicate de disodium)	CORROSIVE SOLID, N.O.S. (sodium hydroxide, disodium metasilicate)	CORROSIVE SOLID, N.O.S. (sodium hydroxide, disodium metasilicate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 kg	1 kg	
Les catégories de transport	2		
14.5. Dangers pour l'environnement		no	

## Information pour tous les modes de transport

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

## Autres informations

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

# neodisher 82

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
11.10.2021

Date d'impression  
23.01.23

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Composants (règlement (CE) no 648/2004)

**15 % ou plus, mais moins de 30 %:**

phosphates

**5 % ou plus, mais moins de 15 %:**

agents de blanchiment oxygénés

**moins de 5 %:**

hydrocarbures aliphatiques

#### Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

#### COV

COV (CE) 0 %

#### Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Met. Corr. 1	H290
Skin Corr. 1A	H314
Eye Dam. 1	H318
STOT SE 3	H335

#### mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H272	Peut aggraver un incendie ; comburant.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

#### catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Met. Corr. 1	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Ox. Sol. 3	Matière solide comburante, Catégorie 3
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B

# neodisher 82

Version: 3 / FR

remplace la version: 2 /  
FR

Date de révision:  
11.10.2021

Date d'impression  
23.01.23

STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT  
un., Catégorie 3

## abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

ICAO: International Civil Aviation Organization

IATA: International Air Transport Association

MARPOL 73/78: International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973 as modified by  
the Protocol of 1978 (MARPOL: Marine Pollution)

IBC: Intermediate Bulk Container

CAS: Chemical Abstracts Service

VOC: Volatile Organic Compound

ISO: International Organization for Standardization

LD: Lethal dose

LC: Lethal concentration

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

SVHC: Substances of very high concern

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

## Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de  
sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une  
garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.